

CONCOURS de DESSINS - RÈGLEMENT

- 1 Le concours de dessin est ouvert à toutes les classes de maternelles et de primaires des écoles de la Communauté de Communes *Granville Terre & Mer*.
- **2** THÈME : Carnaval.
- 3 NOMBRE D'ŒUVRES COLLECTÉES :

Chaque classe pourra présenter 1 dessin par groupe de 5 élèves (le reliquat d'élèves n'est pas pris en compte), ainsi par exemple :

pour 19 élèves \rightarrow 3 dessins pour 20 élèves \rightarrow 4 dessins pour 21 élèves \rightarrow 4 dessins

4 <u>DESSINS SÉLECTIONNES</u>: Les dessins pourront être soit

des œuvres individuelles, des œuvres de groupes,

des œuvres de classes.

Un système de tutorat pour le lettrage avec des classes de primaire est possible pour les maternelles. Charge aux classes de sélectionner les dessins qui nous seront adressés.

5 <u>LETTRAGES</u>: l'affiche devra impérativement comporter la mention « 144ème CARNAVAL DE GRANVILLE du 09 au 13 Février 2018 »

Calligraphie libre mais lisible. Merci d'être attentif à la lisibilité des lettres et des dates.

- 6 <u>CONTRAINTES</u>: Les dessins devront être réalisés sur :
 - PAPIER DESSIN A GRAINS 180gr FORMAT A3. Attention au sens du dessin FORMAT PORTRAIT.

Tous les outils (crayons, feutres, peintures...) sont autorisés sauf l'ordinateur et les collages.

Les dessins doivent être impérativement effectués à main levée par les enfants.

Évitez les fonds blancs, les tons fades et les lettrages trop petits, l'œuvre étant destinée à devenir une affiche.

- 7 <u>Les noms des auteurs, de leur classe, de leur enseignant(e) et de leur école</u> devront figurer IMPÉRATIVEMENT au dos de l'œuvre.
- 8 ÉCHÉANCE: La date limite de dépôt des bulletins de participation au Concours est fixée au vendredi 06 octobre 2017 (sans bulletin envoyé pas de participation).

Le dépôt des bulletins peut s'effectuer par voie postale mais pour une meilleure organisation du concours merci de le faire par mail <u>ecolecarnaval@gmail.com</u>

Les dessins seront collectés par le Comité d'Organisation du Carnaval de Granville entre le 06 novembre et au plus tard le 10 novembre 2017.

- 9 <u>JURY</u>: Le jury est composé de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration du Comité d'Organisation de Carnaval.
- 10 <u>RÉSULTATS</u>: Ils seront proclamés par **voie de presse début décembre**. Seuls les 10 premiers dessins seront classés. Le classement sera effectif après abandon des droits commerciaux par les parents des lauréats.
- 11 PRIX : Le Comité récompensera la totalité des participants.
- 12 <u>EXPOSITION</u>: Tous les dessins retournés **seront exposés dans différents lieux publics lors de la période de** Décembre 2017 et jusqu'au CARNAVAL.